


BULLETIN D'ADHÉSION 2019

NOM : Mme, Mlle, M(*).....

PRÉNOM :

ADRESSE :

 Fixe / / / / / / /

 Portable / / / / / / /



.....@.....

PROFESSION : Assistant(e) Maternel(le) du Particulier Employeur

Cotisation annuelle 2019 : 65 €

Jesouhaite: renouveler mon adhésion pour l'année 2019 ou adhérer pour l'année 2019

Fait le..... à SIGNATURE

À réception du bulletin d'adhésion, et du montant de la cotisation annuelle, la carte d'adhérent vous sera établie et adressée.

Règlement libellé à l'ordre du : SYDAM-SPE- FO 03

Vous pouvez régler en 2 fois (2 chèques de 32,50€ ou en 3 fois (3 chèques une de 21€ et 2 chèques de 22€) en indiquant les dates d'encaissement au dos des chèques. Votre adhésion sera prise en compte à l'encaissement du premier chèque.

Bulletin à retourner à: **Ophélie Raynaud - 62, rue de la République – 03410 DOMERAT**

**NB : Depuis janvier 2013 un crédit d'impôt est accordé sur les cotisations syndicales annuelles .
L'administration fiscale reversera 66% de la cotisation syndicale aux personnes adhérentes soit 42.90 €.
Que vous soyez imposable ou non cette somme sera restituée soit par déduction de l'impôt sur le revenu
soit en versement direct si le bénéficiaire n'est pas imposable.**

Le coût annuel de la cotisation = 22.10 € pour l'année. Coût mensuel = 1.84 € par mois

Retrouvez toute l'information et les outils administratifs sur le site départemental

www.sydam-spefo15.com